



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 47427

Texte de la question

Mme Seybah Dagoma attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la situation des banlieues françaises. En effet, le récent rapport de l'Organisation nationale des zones urbaines sensibles (ONZUS) souligne la dureté avec laquelle la crise a touché les banlieues françaises. En comparant les données socio-économiques des zones urbaines sensibles (ZUS) et des autres quartiers hors ZUS, il est possible de constater que la situation de ces zones s'est fortement dégradée avec des taux de chômage passant de 18,5 % en 2009 à 24,2 % en 2012. De surcroît, selon ce même rapport, 85 % des habitants déclarent ne pas avoir été consulté sur les projets de rénovation urbaine, alors qu'un habitant sur deux aurait souhaité prendre part à la concertation. Le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit d'instaurer des « quartiers prioritaires » qui engloberont les ZUS et seront déterminés selon les revenus des habitants. Dans cette perspective, elle lui demande de s'exprimer sur la façon ces quartiers pourront remédier à ces inégalités de fait et favoriser une meilleure participation des habitants aux décisions relatives aux projets urbains.

Données clés

Auteur : [Mme Seybah Dagoma](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47427

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 374